

## COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre du comité de parents du Centre de services scolaire des Draveurs, tenue le 4 décembre 2023 à 19 h, en virtuel sur Teams, sous la direction d'Annie Goudreau.

### Sont présents :

Alexandra Roy, Andréanne Mathé, Anne-Marie Loiselle, Annie Goudreau, Birheen Elise Sacree, Caroline Proulx, Catherine Champagne, Chloé Le Quéré, Christine Denault, Dave Lemieux, François Arsenault, Fritzshell Eureka Toussaint, Imen Arfaoui, Janny Dubuc, Jean François Labrosse, Jérôme Maltais, Karine Ann Cuira, Karine Galipeau, Kim Dagenais, Lionel Mavakala, Marie-Eve Langlais, Marie-France Joanisse, Maude Lafrenière, Maurice Gendreau, Mélanie Labonté, Micheline Pion, Patrick Danis, René Villeneuve, Roberto Bruni, Roxanne Dupuis, Stéphane Gosselin, Suzie Teixeira, Tania Léal-Desgagné, Véronique Laliberté, Virginie Ménard, Brian Currie, Mathieu Carvalho

### Sont également présents :

Manon Dufour, directrice générale du CSSD;

Julie Laberge, directrice générale adjointe;

Christian Laforest, directeur général adjoint et directeur du Service du secrétariat général et des communications du CSSD;

Guy Bélair, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources informatiques, clientèle et transport;

Sara Duguay, directrice du Service des ressources financières.

**Les écoles non représentées sont :** École Carle, École de la Colline, École de la Traversée, École de l'Orée-des-Bois, École du Vallon, École Massé

### 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Membre du comité exécutif : Annie Goudreau, présidente, Jérôme Maltais, vice-président, Karine Ann Cuira, trésorière. Madame Annie Goudreau souhaite la bienvenue aux membres, présente les membres de la direction générale, constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h06.

### 2. Adoption du projet de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Tania Léal-Desgagné et APPUYÉ par Mélanie Labonté d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### **3. Adoption du compte rendu du 6 novembre 2023**

Madame Suzie Teixeira souhaite que certaines corrections soient apportées au compte rendu du 6 novembre. Madame Annie Goudreau lui demande de faire parvenir les demandes de corrections par courriel. Afin de ne pas alourdir la rencontre ou passer trop de temps sur ce point, le compte-rendu sera adopté à la prochaine rencontre.

### **4. Suivi au compte-rendu**

- Il n'y a aucun suivi au compte rendu à faire.

### **5. Mot de la Directrice générale**

- Mise à jour concernant la grève: La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) est toujours en grève générale illimitée. Les discussions à la table de négociation se continuent. À partir du vendredi 8 décembre et jusqu'au 14 décembre, le personnel professionnel et de soutien, affilié au Front commun, sera en grève s'il n'y pas d'entente.
- Frais chargés aux parents : Une analyse sera faite pour les remboursements des services non rendus.
- Maurice Gendreau demande des précisions au sujet des différents groupes syndicaux :
  - FAE = Enseignants, en grève générale illimitée
  - Front commun = Personnel de soutien et professionnel, grève potentielle du 8 au 14 décembre
    - Dans certains CSS, les enseignants font partie du Front commun, mais pas aux Draveurs

### **6. Consultation – Extraits de la politique de contributions financières exigées des parents**

- La dernière version date de juin 2023. Des modifications sur 3 extraits sont proposées :
  - Changements pour la liste d'attente des SDG.
  - Indexation selon IPC : On souhaite augmenter de 3.3% de plus pour répondre aux besoins des milieux
  - Absence journée pédagogique : retrait de certains frais
- Dave Lemieux demande pourquoi l'augmentation des frais est insuffisante.
  - Sara Duguay : La liste d'effets scolaires doit inclure les frais de reprographies et les cahiers alors c'est une demande des milieux. On travaille fort à respecter, mais souhaite plus.
- Suzie Teixeira demande sur quoi s'appuie la constatation de l'augmentation des besoins et quelles ont été les balises pour prendre la décision (lois):
  - Sara Duguay : Cela relève de l'amplitude et du règlement qui encadre les frais chargés aux parents.

- Retour de commentaire pour pouvoir adopter à la séance du conseil d'administration de février
- Sous-comité de révision - Proposition de l'exécutif : D'ici la rencontre de janvier, faire l'analyse et soumettre les modifications et commentaires. Entre-temps, voir avec les conseils d'établissement s'ils ont des commentaires. Le but du travail : Mettre des balises et déterminer les plafonds. Ensuite, ce sont les conseils d'établissements qui détermineront leurs frais. Le comité de parents ne doit pas établir un montant fixe, mais un maximum.
- Suzie Teixeira : Est-ce possible d'avoir les contextes qui amènent les modifications? Dois avoir certaines compétences pour l'analyse des politiques en vertu des lois. Demande d'avoir la documentation qui a mené à ce qui est proposé.
  - Annie Goudreau: Fiches à voir sur le site web de la FCPQ section parents engagés. Formation sur les politiques de frais aux parents. Anne-Marie Loiselle est la personne contact de l'exécutif au sous-comité : Il est recommandé de faire les formations pour être plus informés.
  - Micheline Pion : Comment ils sont arrivés à leurs chiffres? Est-ce qu'il y a une feuille de travail?
  - Suzie Teixeira : Souhaite avoir les données probantes et la justification qui a mené au montant choisi.
- Anne-Marie Loiselle : En aidant la secrétaire de son école, ils ont fait une simulation des coûts des effets scolaires (à des magasins différents) et ils ont constaté que les prix ont doublé ce qui a un impact sur les frais chargés aux parents.
- Annie Goudreau : Les personnes intéressées à s'ajouter au sous-comité peuvent encore le faire.
  - Maurice Gendreau: Juste représentant ou substitut peuvent se présenter ?
  - Annie Goudreau : Cela peut être un membre substitut, mais on voudrait limiter aux parents siégeant au comité de parents (représentant ou substitut).

## 7. Consultation – Planification et répartition de la clientèle

- Présentation par Guy Bélair. Ce qui est proposé pour l'an prochain est un statu quo de cette année. Les enjeux sont les mêmes. Encore en attente des nouvelles constructions et de demandes d'agrandissement. Le nombre de places est calculé par la moyenne d'élève par groupe, ce qui fait qu'on peut accueillir un peu plus. Au secondaire, on continue de développer les pôles d'expertises en adaptation scolaire pour le transfert d'élève de l'Érablière vers Versant. Les écoles sont pleines, mais on voit une tendance à la baisse donc ça va se rétablir dans les prochaines années.
  - Maurice Gendreau : Demande précision sur ce qui a été dit concernant les pôles d'expertises en adaptation scolaire
    - Mme Dufour : Pour les élèves à l'Érablière qui vont vers Versant. (Transfert de service qui était à Érablière vers Versant, maintenant les nouveaux sont envoyés à Versant)

- Maurice : Est-ce qu'il y a de l'adaptation scolaire à Nicolas-Gatineau?
  - Ils ont été transférés à Carrefour depuis quelques années.
- Maurice Gendreau : Il y a eu une situation de menace de mort (sur Snapchat entre élèves) à la Commission scolaire francophone de l'Ontario qui est intervenue en disant que la situation était sous contrôle ce qui n'a pas été apprécié des parents. Est-ce qu'il y a un protocole pour ce genre de situation?
  - Mme Dufour : On parle d'un protocole en cas de menace? De code blanc?
  - Kim Dagenais : On parlerait d'un plan d'intervention post-menace
    - Il y a eu une situation à la Polyvalente le Carrefour il y a quelques années. Les interventions diffèrent pour un élève de plus de 16 ans. C'est essentiel d'avoir un protocole d'intervention dans les écoles. On collabore avec la police pour l'identification et différentes mesures peuvent être prises (mesure disciplinaire, suspension, intervention de la DPJ...)
    - Récemment, une école a reçu un courriel provenant du Maroc et nous avons agi rapidement pour assurer la sécurité de tous.
- Retour de commentaires demandé pour janvier. Malgré le contexte de grève, les choses doivent rouler.
- Suzie Teixeira : Demande d'un délai raisonnable, notamment en raison des Fêtes qui s'en viennent.
  - Annie Goudreau : Nous allons vérifier et vous revenir par courriel.
- Stéphane Gosselin : Conseil d'établissement la semaine prochaine. Les profs ne seront pas présents à cause de la grève donc aucun retour de leur part.
  - Annie Goudreau : C'est la même situation dans toutes les écoles. Il faut rester froid, même si c'est difficile. Le reste des membres sont là. Une demande d'ajustement au calendrier serait faite et un retour sera fait la semaine prochaine
- Micheline Pion : Se demande s'il s'agit d'une consultation obligatoire.
- Jérôme Maltais : Cette année c'est plus simple, car pas de changement de territoire. Il y a habituellement plus de commentaires quand il y a changement au territoire.
- Jean François Labrosse : Il y a beaucoup de tâches qui semblent être mises en place pour faire semblant de donner une voix aux parents sans vraiment nous donner la chance d'influencer du changement.
- Stéphane Gosselin : Il a eu changement au territoire de son école par le passé et les parents s'étaient exprimés lors de cette consultation.
- Roberto Bruni : L'an dernier, il y a eu la séparation de l'école de la Traversée pour créer Lavigne.
- Eureka Toussaint : Étant nouvelle membre, elle trouve que le tableau manque de contexte. Elle trouve qu'on tient pour acquis que les parents comprennent tout. Elle

souhaite que les attentes soient bien définies. Elle mentionne qu'elle ne croit pas être en mesure d'expliquer le tableau à son CÉ. Elle trouve frustrant de ne pas avoir toute l'information.

- Annie Goudreau: C'est le rôle des formations obligatoires. On ne pas former les parents à chaque rencontre. Les parents doivent faire leur travail de formation. Quand les directions viennent présenter les consultations, c'est le moment de poser toutes les questions sinon après ils partent et c'est trop tard. Aussi, l'ordre du jour et les documents de consultations sont envoyés une semaine avant la rencontre et les questions peuvent être envoyées par courriel au préalable afin que les directions soient préparées pour répondre. Il y a quand même un bout de chemin à faire par les parents avec les formations obligatoires.
- Jérôme Maltais donne une explication du tableau. Il s'agit d'une analyse de la clientèle scolaire actuelle et future, basée sur les données du 30 septembre et les données de construction de la ville. Ils utilisent un programme informatique pour simuler le vieillissement de la population et la répartition des élèves par école. Il faut tenir compte des conventions qui fixent le nombre maximum de classes par école, tout en laissant la possibilité d'ajuster ce nombre en fonction des besoins.
- Maurice Gendreau : Le tableau sera présenté encore d'ici la fin de l'année. Il s'agit d'une projection, mais ça ne tient pas compte des déménagements et des nouveaux arrivants. Les chiffres vont changer d'ici la fin de l'année et plus tard dans l'été à mesure que l'information entre. Cette année il y a peu d'impact contrairement à l'an dernier où la clientèle se déplaçait dans plusieurs écoles. Chaque année ont fait une nouvelle évaluation pour faire des ajustements.
- René Villeneuve présente un exemple probant : l'an dernier il avait été proposé d'ouvrir l'école alternative mais de fermer les classes de l'internationale primaire, mais ce n'est pas ce qui a été fait.

## 8. Résolution – Calendrier scolaire

Caroline Proulx demande pourquoi faire mention pour la demande de changement du congé du 8 au 11 novembre si Mme Dufour a déjà fait mention que ce n'était pas possible. Annie Goudreau répond que ça démontre qu'on y tient.

Dave Lemieux fait la proposition de l'ajout de deux nouveaux considérants:

*CONSIDÉRANT tous les sacrifices donnés par nos Vétérans passés, allant jusqu'au sacrifice ultime ;*

*CONSIDÉRANT tous les risques encourus par nos militaires actifs, au service de notre pays, pour protéger nos valeurs de liberté et de paix ;*

IL EST PROPOSÉ par Dave Lemieux et APPUYÉ par Maurice Gendreau de faire l'ajout des considérants à la résolution

IL EST PROPOSÉ par Marie-France Joanisse et APPUYÉ par Maude Lafrenière d'adopter la résolution avec l'ajout proposé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 9. Rapport des comités

### a. EHDAA (présentation par Roxanne Dupuis)

- Courte rencontre sur le rôle de l'ergothérapeute
  - Sécurité dans le transport scolaire : choix entre véhicule adapté ou berline
  - Types d'élèves visés par les services et le personnel concerné par les mesures
  - But : Sécurité, viser le retrait des mesures lorsque amélioration au niveau des besoins.
- Dépliant d'information des services du CISSO
  - Les documents seront partagés si validation qu'ils peuvent être transmis

### b. Transports

- Il n'y a pas eu de rencontre

### c. Fédération des comités de parents du Québec (présentation par Jérôme Maltais)

- Atelier sur la grève : Discussion en groupe sur le message à véhiculer de la part de la Présidence qui a fait et doit encore faire plusieurs apparitions dans les médias;
- Programme Passe-partout+ : Plus d'information à venir.
- Communication école-famille : Ce qu'on aimerait voir de la part des directions, TES et autre personnel scolaire.
- Code de vie - Rôle du CÉ : Une analyse sera faite quand il y aura plus d'information.
- Projet de loi 23 : Rendu à l'étape de présentation. Un document synthèse sera envoyé par courriel aux parents.
- Bien manger à l'école : Information sera envoyée pour faire la promotion dans vos écoles. Le but de la campagne est que tous les élèves de l'école aient de la nourriture abordable.
- Événement national – 50e de la FCPQ
  - Aura lieu fin mai / début juin à Saguenay.
  - Annie Goudreau : L'an dernier 6 participations avaient été achetées. Jérôme Maltais et Eureka Toussaint ont priorité s'ils sont intéressés à assister au congrès. Il y aura une pige au sort si plus de personnes intéressées. Jusqu'à jeudi soir (7 décembre) pour manifester de l'intérêt car l'hébergement est rare. Les réservations doivent être faites rapidement.
  - Courriel FCPQ - Parents bénévoles / engagement parental : doit réfléchir qui

vous aimeriez nommer en tant que parent bénévole de l'année au Comité de parents et/ou dans vos Conseils d'établissements.

- Eureka Toussaint : Gabarit de plan de lutte contre les violences et l'intimidation à venir.
- Suivi au colloque de la CDPDJ – Élèves HDAA, un état des lieux : Court retour sur l'événement.

#### **d. Conseil d'administration**

- Il n'y a pas eu de rencontre

### **10. Écho des conseils d'établissements**

- École de l'Orée-des-Bois : Mélanie Labonté demande si d'autres parents auraient des idées pour la mesure 15024 - aide au parent, suite à son intervention lors de la dernière rencontre. Rien n'a été reçu par courriel. Anne-Marie Loiselle réitère que cette mesure peut être utilisée pour de la formation sur l'apprentissage de la lecture;
- École de l'Escalade : Soirée Paint night a dû être annulée, mais sera reportée. Il y a eu un décès d'une enseignante de 5<sup>e</sup> année. Il y aura une vigie devant l'école avec l'OPP.
- École Lavigne : Roberto Bruni mentionne ne plus recevoir de facture de la part du service de garde. Le service de garde lui aurait dit que la facture n'était pas nécessairement envoyée, mais que le paiement devait tout de même être fait. Il faudrait donc payer en estimant le montant car le document envoyé est considéré seulement comme un état de compte. Il demande si d'autres ont vécu des situations similaires dans leur école.
  - École La Source, Du Vallon, De la Colline, Du Sommet, De Touraine et Des Apprentis-Sages mentionnent bien recevoir les états de compte chaque semaine.
  - Jean François Labrosse demande si on lui demande de payer en avance s'il doit le faire ? Roberto Bruni répond que non puisqu'on lui demande de payer pour une facture non reçue et lui recommande de s'adresser à sa direction.
  - Suzie Teixeira mentionne qu'il est possible à son école de mettre de l'argent au compte en avance, mais elle ne sait pas s'ils ont le droit. Elle mentionne aussi que les états de compte seraient à retravailler, car ils ne sont pas clairs.
- École Lavigne : Nouvel OPP, il demande s'il est possible d'avoir la liste des membres des autres membres du comité de parents. Annie Goudreau lui répond qu'en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels, ce n'est pas possible, mais que la demande peut être faite au comité de parents pour mettre des gens en contact.
  - Suzie Teixeira mentionne que les courriels à son conseil d'établissement sont envoyés à tous sans prendre en compte la protection des renseignements personnels. Annie Goudreau indique que la loi

s'applique partout de la même façon, mais que certaines écoles pourraient avoir fait signer une autorisation de divulgation en début d'année.

- Maude Lafrenière mentionne qu'à l'École des Trois-Saisons, l'autorisation a été signée à la première rencontre
- École de l'Oiseau Bleu : Il a été tenté d'ouvrir le service de garde pour la période des fêtes, mais dû aux coûts et aux manques d'inscriptions, cela n'a pas fonctionné.

## 11. Points divers

- Sondage concernant le format des prochaines réunions sera envoyé (présentiel ou hybride). Si le vote est trop serré, une discussion aura lieu
- Maurice Gendreau demande si la grève perdure, est-ce que les réunions continueront d'être seulement en virtuel. La réponse de la Présidente est qu'il n'y a rien qui y oblige, mais que c'est très fortement suggéré.
- Dave Lemieux partage son opinion que le mode hybride permet à plus de monde de s'y joindre, surtout quand il fait moins beau dehors.

## 12. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 15 janvier 2024 à 19 h, le format à déterminer selon le résultat du sondage.

## 13. Levée de l'assemblée – 20h49

IL EST PROPOSÉ par Anne-Marie Loiselle et APPUYÉ par Marie-France Joanisse que la séance soit levée à 20 h 49.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(s) *Annie Goudreau*

---

Annie Goudreau  
Présidente

(s) *Claudia Poirier*

---

Claudia Poirier  
Secrétaire